

Séance du Conseil Communal

(sous le régime du Covid-Check)



En application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal est prié de bien vouloir se réunir (soit physiquement, soit par procuration) en la salle de séance dans la Mairie à Schieren.

Mercredi, le 24 novembre 2021 à 19h15

Ordre du jour

1. Approbation du plan de gestion des forêts communales 2022
2. Syndicat Intercommunal SICONA : Présentation du rapport des activités sur le territoire de la commune de Schieren en 2021 et approbation du programme d'action 2022
3. Approbation d'une convention avec les consorts Weber concernant des projets de protection de la nature 2021
4. Approbation de la convention "Natur genéissen" avec le Syndicat Intercommunal SICONA
5. Approbation de la convention relative aux activités de la LASEP pour l'année scolaire 2021-2022
6. Accord de principe à la réalisation d'une éolienne à Schieren au lieu-dit "Krommeschter Delt"
7. Approbation des subsides "ordinaires" et "jeunesse" aux associations locales pour l'année 2022
8. Accord à une demande de morcellement au lieu-dit "Rue de l'Abattoir"
9. Approbation de divers actes notariés
10. Approbation de titres de recette
11. Divers / Point d'information sur des sujets d'actualité et questions orales

À huis clos :

12. Nomination d'un secrétaire communal ff à partir du 1^{er} janvier 2022
13. Nomination d'un secrétaire communal avec effet au 1^{er} mai 2022

Schieren, le 17 novembre 2021

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre,
Eric Thill

Le secrétaire communal,
Camille Schaul

